

Privilège—M. MacEachen

M. l'Orateur: A l'ordre. C'est une question extrêmement importante. Je ne peux certainement pas rendre une décision sur une question aussi importante sans avoir eu l'occasion de l'étudier. J'ai réservé ma décision au sujet des questions soulevées et j'ai l'intention de les étudier et de les examiner attentivement. Je compte rendre ma décision le plus rapidement possible. Si l'on désire formuler d'autres opinions à ce sujet, je me ferai un plaisir de les entendre.

Le très hon. P. E. Trudeau (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je tiens à bien préciser qu'en réponse à la question du leader de l'opposition (M. MacEachen) et de notre leader à la Chambre et du député de Saint-Maurice (M. Chrétien), le président du Conseil du Trésor a dit qu'il n'assumait pas la responsabilité...

Des voix: Non, non!

M. Trudeau: Cela ne figure peut-être pas au compte rendu...

M. MacEachen: Il a secoué la tête.

M. Trudeau: ... mais il a évidemment dit non. S'il prétend maintenant qu'il n'a pas dit non et qu'il les recommande...

M. Stevens: Parce que je n'ai jamais dit cela.

M. MacEachen: Vous l'avez dit.

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je pense que nous l'avons vu faire non de la tête mais s'il dit...

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, il faut bien que nous disions ce que nous voyons. Si le député affirme qu'il n'a pas dit non et qu'il n'a pas voulu dire non, pourquoi ne nous déclare-t-il pas maintenant qu'il prend la responsabilité de ces prévisions, qu'il prend ses responsabilités de serviteur de la Couronne? Ou bien il a dit non, ou bien il ne l'a pas dit. Nous voulons savoir s'il en prend la responsabilité ou pas...

M. Chrétien: Vous avez dit que vous ne recommandiez pas...

M. Trudeau: ... à titre de ministre de la Couronne.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je désire tirer au clair ce point de fait. Est-ce que l'honorable président du Conseil du Trésor (M. Stevens) a dit, de façon négative, qu'il n'a pas recommandé leur approbation à la Chambre? Prié de dire s'il recommandait leur approbation, il a dit qu'il ne recommandait pas leur approbation aujourd'hui. Qu'est-ce qu'il dit? Qu'il n'a pas ajouté de recommandation d'approbation, ou qu'il ne recommande pas leur approbation? Ce sont là deux choses tout à fait différentes.

Je n'ai rien d'autre au compte rendu que l'affirmation du président du Conseil du Trésor disant qu'il a déposé les prévisions et qu'il en reste là. Voilà le point dont je suis saisi. Je dois étudier la question de l'absence de recommandation. Je n'ai devant les yeux aucune déclaration du président du Conseil du Trésor affirmant qu'il ne recommande pas ces prévi-

[M. MacEachen.]

sions à la Chambre des communes; j'ai simplement sa déclaration voulant qu'il en reste là. Voilà le point sur lequel il faut que je tranche.

Les prévisions ont été déposées. Le président du Conseil du Trésor s'est contenté de déposer les prévisions en ne disant rien d'autre. Voilà ce qu'il a déclaré après le rappel au Règlement. Voilà la situation que j'ai à examiner.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, quand vous vous pencherez sur cette question, voudriez-vous examiner le compte rendu pour voir si le président du Conseil du Trésor de l'ancien gouvernement allait plus loin que le président du Conseil du Trésor (M. Stevens) ne l'a fait aujourd'hui? Si ma mémoire est bonne, lorsque le président du Conseil du Trésor dépose les prévisions budgétaires, il se contente simplement de déclarer qu'il a reçu un message du gouverneur général signé de sa main. Selon moi, ce qui s'est passé ce matin ne diffère en rien de ce qui se produisait par le passé.

M. MacEachen: Nous lui avons posé une question.

M. l'Orateur: La Chambre passe au dépôt des documents.

* * *

L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE

DÉPÔT D'UNE LISTE DE MESURES QUI SERONT PRÉSENTÉES

L'hon. Walter Baker (président du Conseil privé et ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, conformément à l'engagement pris par le premier ministre du Canada (M. Clark) quand il était chef de l'opposition, j'aimerais déposer, en vertu de l'article 41(2) du Règlement, dans les deux langues officielles, une liste de certaines des mesures que le gouvernement compte présenter au Parlement pendant la première session de la 31^e législature.

* * *

[Français]

LE DISCOURS DU TRÔNE

SUITE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE

La Chambre reprend le débat, interrompu le mercredi 10 octobre, de la motion de M. Fretz: Qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours qu'il a fait à l'ouverture de la session, ainsi que de l'amendement de M. Trudeau (p. 37) et du sous-amendement de M. Broadbent (p. 47).